



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
FEDERALE EXTRAORDINAIRE TELEPHONEE**

**MERCREDI  
03 OCTOBRE 2012**

**18H30 - 18H50**

## LISTE DES PARTICIPANTS

### LIGUES REGIONALES

<b>Alsace</b>	Patrick POULET, Président de la Ligue
<b>Aquitaine</b>	représentée par la Ligue Midi Pyrénées
<b>Auvergne</b>	Absente excusée
<b>Bourgogne</b>	Denis MAIRE, Président de la Ligue
<b>Bretagne</b>	Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue
<b>Centre</b>	Patrick PORCHER, Président de la Ligue
<b>Champagne-Ardennes</b>	Patrick SOIN, Président de la Ligue et membre du CDF
<b>Corse</b>	Absente excusée
<b>Côte d'Azur</b>	Absente excusée
<b>Franche-Comté</b>	représenté par la Ligue Champagne Ardenne
<b>Guadeloupe</b>	Félix DINANE, Président de la Ligue
<b>Ile de France</b>	représentée par la Ligue Nord Pas de Calais
<b>Ile de la Réunion</b>	Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue et membre du CDF
<b>Languedoc-Roussillon</b>	Olivier PETRONIO, Président de la Ligue
<b>Limousin</b>	Absente excusée
<b>Lorraine</b>	Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la Ligue
<b>Martinique</b>	Absente excusée
<b>Midi-Pyrénées</b>	Michel SERRADEL, Président de la Ligue
<b>Nord - Pas de Calais</b>	Jean-Michel BUNIET, Président de la Ligue et membre du CDF
<b>Normandie</b>	Daniel ALLANO, Président de la Ligue
<b>Nouvelle Calédonie</b>	Absente excusée
<b>Pays de la Loire</b>	Daniel BAZOGE, Président de la Ligue
<b>Picardie</b>	Absente excusée
<b>Poitou-Charentes</b>	Absente excusée
<b>Provence Alpes</b>	Gérard OREGGIA, Président de la Ligue
<b>Rhône Alpes</b>	Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Ligue et membre du CDF

## LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

### MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL

<b>BARRAUD Elisabeth</b>	Absente excusée
<b>BARTHOD Anne-Zélie</b>	Absente excusée
<b>BAUDRAND Jacky</b>	Présent
<b>BIGNET Frank</b>	Présent
<b>BIGOT Pierre</b>	Absent excusé
<b>BUNIET Jean-Michel</b>	Présent
<b>CAMOUS Isabelle</b>	Présente
<b>CHABANNES Emmanuel</b>	Présent
<b>DELAGRANGE GAUTHIER Valérie</b>	Absente excusée
<b>FOUMANN Liala</b>	Absente excusée
<b>FRITSCH Guillaume</b>	Présent
<b>FRIZZA Dominique</b>	Absent excusé
<b>GASQUET Frank</b>	Absent excusé
<b>GODEL Pascal</b>	Présent
<b>GOSSE Cédric</b>	Absent excusé
<b>GROSSETETE Jean-Marc</b>	Présent
<b>HUOT-JEANMAIRE Françoise</b>	Présente
<b>IACONO Gérald</b>	Présent
<b>JAEGER Denis</b>	Présent
<b>LANG Philippe</b>	Absent excusé
<b>LAPARADE Jacques</b>	Absent excusé
<b>LEGRAND Christophe</b>	Absent excusé
<b>LESCURE Philippe</b>	Présent
<b>LHUISSIER François</b>	Absent excusé
<b>MARBLE Claude</b>	Absent excusé
<b>MONSERAT Michelle</b>	Présente
<b>PY Alexandre</b>	Absent excusé
<b>SABATHE Jean-Claude</b>	Absent excusé
<b>SAGARY Dominique</b>	Présent
<b>SAINT-JEAN Bernard</b>	Présent
<b>SOIN Patrick</b>	Présent
<b>VINCENT Gregory</b>	Absent excusé

**ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE  
EXTRAORDINAIRE TELEPHONEE  
MERCREDI 03 OCTOBRE 2012  
18H30-18H50**

Le quorum (13 ligues et 105 voix) étant dépassé à 18h30 avec 15 ligues présentes et 3 ligues représentées portant 169 voix sur 209, Monsieur Philippe LESCURE, Président de la Fédération Française de Triathlon ouvre l'Assemblée Générale Fédérale Extraordinaire Téléphonée qui peut donc délibérer valablement.

Il est précisé que :

- la Ligue Aquitaine a confié un pouvoir à la Ligue Midi Pyrénées
- la Ligue Ile de France a confié un pouvoir à la Ligue Nord Pas de Calais
- la Ligue Franche Comté a confié un pouvoir à la Ligue Champagne Ardenne

Le Président LESCURE souhaite la bienvenue aux représentants des Ligues Régionales et aux membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) présents et liste le nom des personnes excusées.

Le Président LESCURE fait lecture de la résolution proposée pour adoption à l'Assemblée Générale Extraordinaire :

*« L'Assemblée Générale prend connaissance du projet d'acquisition du bâtiment sis à SAINT DENIS (93200) 31 Boulevard Marcel Sembat et autorise l'acquisition dudit bien moyennant le prix de **UN MILLION CENT SOIXANTE-SIX MILLE EUROS (1.166.000,00 EUR) net vendeur auquel s'ajoute :***

*- la commission d'agence due à l'Agence CBRE AGENCY ayant son siège à PARIS (75017) 145-151 rue de Courcelles d'un montant de 2,5% Hors taxe du prix de vente, soit la somme Toutes Taxes Comprises de **TRENTE-QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-TROIS EUROS ET QUARANTE CENTIMES (34.863,40 EUR)***

*- la provision sur frais établie par Maître Eric BERINGER s'élevant à la somme de 74.014,00 euros pour l'acte d'acquisition,*

*- la provision sur frais établie par Maître BERINGER s'élevant à la somme de 8.721,00 euros pour les frais d'emprunt, le cas échéant en cas de constitution d'hypothèque ou de privilège de prêteur de deniers*

*Soit un total à financer d'un montant maximum de **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT EUROS ET QUARANTE CENTIMES (1.283.598,40 EUR)***

*Lequel montant sera financé à l'aide d'un prêt total contracté auprès de tout organisme bancaire ou financier choisi par le Président aux conditions financières suivantes :*

*- durée maximum : 20 ans*

*- taux hors assurance maximum : 4%*

*Lequel emprunt pourra faire l'objet notamment d'une garantie hypothécaire, ou privilège de prêteur de deniers.*

***A cet effet l'assemblée générale autorise Monsieur le Président, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, à régulariser toute promesse de vente et acte de vente définitif, emprunter la somme nécessaire à cette acquisition, négocier les conditions d'emprunts et autres garanties, et consentir toute hypothèque ou privilège sur le bien acquis; et généralement faire le nécessaire, rembourser au prorata tout impôt ou taxe***

***applicable audit bien, signer tout actes, documents ou pièces nécessaires à la régularisation de cette opération. »***

Le Président LESCURE propose aux représentants des Ligues Régionales de poser toutes questions ou de demander toutes précisions qui leur sembleraient utiles.

Ce sujet ayant été largement débattu lors d'une première Assemblée Générale Extraordinaire Téléphonée (23 mai 2012), des informations sur l'avancée des négociations et les résultats de l'expertise des locaux ayant été transmis aux membres du Comité Directeur Fédéral et aux Ligues Régionales, les représentants des Ligues Régionales n'ont pas de question particulière.

Le Président LESCURE soumet donc cette proposition de résolution au vote de l'Assemblée Générale :

	<b>Nb voix</b>	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABST</b>
Ile de France	23	1		
Nord - Pas de Calais	10	1		
Picardie	6	Excusé	Excusé	Excusé
Champagne-Ardenne	8	1		
Lorraine	9	1		
Alsace	7	1		
Rhône Alpes	15	1		
Provence Alpes	10	1		
Côte d'Azur	10	1		
Languedoc-Roussillon	8	1		
Midi-Pyrénées	8	1		
Aquitaine	10	1		
Poitou-Charentes	7	Excusé	Excusé	Excusé
Auvergne	6	Excusé	Excusé	Excusé
Limousin	3	Excusé	Excusé	Excusé
Centre	8	1		
Pays de la Loire	12	1		
Normandie	8	1		
Bretagne	9	1		
Bourgogne	8	1		
Franche-Comté	7	1		
Ile de la Réunion	6	1		
Nouvelle Calédonie	3	Excusé	Excusé	Excusé
Martinique	3	Excusé	Excusé	Excusé
Guadeloupe	3	1		
Corse	2	Excusé	Excusé	Excusé
<b>Total</b>	<b>209 VOIX</b>	<b>169 VOIX POUR</b>	<b>0 VOIX CONTRE</b>	<b>0 ABST</b>

**A l'unanimité des ligues présentes et représentées (169 voix POUR), l'Assemblée Générale adopte la résolution présentée par le Président LESCURE.**

La F.F.TRI. prendra donc contact rapidement avec son notaire pour arrêter la date de signature de la promesse de vente. La signature de l'acte authentique devrait intervenir avant la fin de l'année 2012 et le déménagement devrait intervenir avant la fin du premier

trimestre 2013 ou avant la fin du premier semestre 2013 en fonction de la disponibilité de la ou des sociétés qui seront chargées d'aménager à minima ces nouveaux locaux.

Le Président LESCURE demande aux représentants des Ligues Régionales s'il y a des questions.

Olivier PETRONIO, Président de la Ligue Languedoc Roussillon, souhaite où en sont les démarches de vente des locaux actuels.

Le Président LESCURE indique que la société voisine a fait connaître son intérêt pour nos locaux mais qu'aucune proposition officielle ne nous a été adressée à ce jour. En parallèle, le Président LESCURE précise que la vente de nos locaux a également été confiée à une agence, et que la F.F.TRI. est ouverte aussi bien à une proposition d'achat que de location.

Dans la mesure où l'ordre du jour est épuisé et qu'il n'y a plus de question, le Président LESCURE remercie les représentants des Ligues Régionales et les membres du Comité Directeur Fédéral pour leur participation à cette Assemblée Générale Extraordinaire Téléphonée et clôture cette réunion.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**